

Énumération du matériels pris en compte dans le contrat .

MARQUE

2	Sauteuse au gaz	THIRODE
1	Bloc 4 feux gaz	MORICE
2	Armoire froide positive	BONNET
1	Chambre froide négative	DAGARD
3	Chambre froide positive	DAGARD
2	Vitrine réfrigérée	

Prestations et fournitures comprise dans le contrat .

- Toutes les fournitures d'entretien (lubrifiant , bactéricides , germicides , huiles etc ...) nécessaires à la réalisation de l'entretien et du nettoyage des équipements .
- La visite annuelle obligatoire de contrôle d'étanchéité des circuits frigorifiques comprenant plus de 2Kg de fluide frigorigène .
- La remise du document de contrôle annuel des circuits frigorifiques .

Prestations et fournitures non comprises dans le contrat d'entretien .

- Ne sont pas compris dans les prestations , les interventions de dépannage .
- Le remplacement des pièces défectueuses nécessaires au bon fonctionnement des appareils .
- Les appoints de fluide frigorigène .

Travaux effectués lors des visites .

Matériels frigorifiques .

- Nettoyage de évaporateurs .
- Nettoyage des condenseurs .
- Traitement des évaporateurs , anti bactéricide , fongicide , germicides .
- Vérification des pressions frigorifiques (si possible) .
- Vérification de l'étanchéité des circuits .
- Vérification du fonctionnement des organes de commande .
- Vérification du fonctionnement des afficheurs de températures .
- Vérification du bon fonctionnement des appareils .

Matériels de cuissons .

- Vérification et réglage (si nécessaire) des brûleurs et des veilleuses .
- Vérification des organes de commandes (thermostat , commutateur etc)
- vérification de l'étanchéité des raccords .

Modalités de réalisation du contrat d'entretien .

- Il conviendra de prévoir avec le client 1 visites par an , d'une journée

Modalités de résiliation du contrat .

- Par lettre avec accusé de réception de la part du responsable de l'établissement , dans une période supérieur ou égal à un mois avant la date d'expiration du contrat .

Conditions d'intervention du SAV .

- Taux horaire HT
- Déplacement HT
- Pièces détachées

Le prestataire s'engage à intervenir le plus rapidement possible du lundi au vendredi (8H00 à 18H00)
En cas de demande d'intervention le week end ou jour férié , une majoration de 100% du taux horaire et du déplacement sera appliqué .

Montant total du contrat .

TOTAL HT	€
T.V.A 20.00%	€
TOTAL TTC	€